

Genre du véhicule Chariot de travail (vnc. spécial) *)	Marque de fabrique C L A A S	Type Mercator 75 (à partir du No du châssis ... B)	Fiche d'homologation N° CH 5160 23
--	---------------------------------	--	---------------------------------------

Constructeur	Gebr. CLAAS, Maschinenfabrik GmbH, 4834 Harsewinkel / Westfalen (D)		
Identification	"Mercator 75" sur la plaquette du constructeur ("B" frappé par l'importateur derrière le No du châssis) " 67 " les deux premiers chiffres du No du châssis		
Plaquette constr.	à l'avant, à droite sous la plateforme du poste de commande		
N° du châssis	à l'avant, à droite sur le châssis		
Ident. du moteur	"OM 352" à l'arrière, au centre, sur le bloc, (plaquette)		
Importateur princ.	BACHER AG, Baselstrasse 28-32, 4153 Reinach		
Véhicule homologué	67013214 B	Signes fixes dans code du type	Mercator 75 / 67 / B

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR
Transmission	variateur + boîte mécanique non synchronisée
Nombre de vitesses	3 sans paliers Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, à expansion interne, sur les arbres ritzel resp. sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à expansion interne, sur l'arbre
Frein auxiliaire	primaire des arbres d'entraînement resp. s.roues AV
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

Moteur	
Marque	MERCEDES-BENZ
Construction	en ligne
Carburant	D
Réfrigérais.	eau
Alésage	97
Cylindrée	5672
Puissance en CV	80 kW (109 DIN)
Bruit à proximité	91 dB/A à U/min 2300 **)
Silencieux	1= 500x215x105 mm
Mesure des gaz	Bosch noirçissement 1,4 (1800/régime maxi.) Recharach 4,0

Carrosserie	
Nombre de portes	- Indic. vit. -
Ceintures sécurité	Rétroviseur gauche + droite
Cale	430x190x240 mm Atteilage s.d. AR= broche
Antivol	-
Nombre de places	1 + 1 av. centre ar.
Dimensions	
Longueur	int. 8600 Empattements 3200 /
Largeur	3410 /
Hauteur	4000 Voie av 2500 ar 1380
Porte à faux	lat. av 3130 Voies av ar
	ar 2270 Braquage g 11200 d 11600
Distance volant - vers l'avant du véhicule	2320

Poids	
Poids à vide	avant 4830 arrière 1570 total 6400
Charge utile	6400
Poids total	4830 1570 6400
Garantie fabr.	8200
Dimens. pneus	18.4/15 - 30 11.5/80 - 15 (Variantes voir
Ply / bar	10 / 1,8 6 / 2,0
Charge pour V max	6760 2820 remarques)
	30 30
Garantie poids remorquable avec frein	2500
Garantie poids remorquable sans frein	1100
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remorquable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	18,5 km/h
Vitesse maximale testée	21 km/h

Equipement §) _____
 Feux de route .. HELLA K 11103 _____
 Feux de croisement .. HELLA K 11103 _____
 Feux de position .. A (E) _____
 Feux rouges .. R-S1 (E) _____
 Feux stop .. - _____
 Clignoteurs .. av lat. 4 (E) | _____ ar 2a (E) _____
 Catadioptres .. av _____ | I (E) | _____ ar I (E) _____
 Feux de gabarit .. av _____ | _____ ar _____
 Feux complément. .. 3 lampes de travail / feu orange BOSCH CH 1 0808 01 _____
 Eclairage plaque .. _____
 Essuie-glace .. _____ avec/sans lave-glace _____
 Avertisseurs .. BOSCH O 320 143 010 _____
 .. ou d'autres modèles homologués _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule .. Chariot de travail (vhc. spécial) _____
 Marque et type .. C L A A S Mercator 75 _____
 Homologation N° .. CH 5160 23 _____
 Carrosserie .. moissonneuse-batteuse _____
 Places .. total 1 + 1 _____ avant _____
 Poids à vide .. 6400 _____ Carburant .. D _____
 Charge utile .. _____ CV-impôt .. 28,89 _____
 Poids total .. 6400 _____ Cylindrée .. 5672 _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 3410 mm.
- **) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. 21 km/h = 86 dB/A
à proximité = microphone placé à 50 cm de la tôle recouvrant la courroie trapézoïdale, à gauche.
- §) Equipement : la distance depuis l'avant du véhicule pour les clignoteurs et la hauteur des feux sont admises pour raisons techniques.

À noter dans le permis de circulation:

- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la poutre de protection avant, les panneaux aux supports des feux AR; l'arrière du véhicule;
- 138 - protection : poutre de protection devant la table de coupe;
- 139 - parties à enlever : les tables de coupe dépassant 3500 mm de largeur, les diviseurs;
- 141 - doivent être assurées : l'échelle doit être remontée, la cheminée de vidange du réservoir à grains doit être repliée, la table de coupe doit être retenue à la hauteur marquée.

Zollikofen, 21.6.78

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules